

BTS Métiers du Géomètre topographe et de la Modélisation Numérique



**Bâtiment et Travaux Publics
(construction durable - transition
énergétique – domotique)**
| **BTS**

CODE RNCP n° 37707

Certifié par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et
de la Recherche

Date de publication : 26/06/2023

Fiche formation mise à jour le 14 octobre 2025

Présentation

Lieu(x) de formation

Ufa Pierre Caraminot - Egletons

Métiers

- Cartographe
- Dessinateur Projeteur
- Géomaticien

Objectifs de la formation

Le titulaire du BTS Métiers du géomètre-topographe et de la modélisation numérique est un technicien supérieur spécialisé dans les relevés d'environnements existants, urbains, péri-urbains ou ruraux.

Après avoir capturé la réalité du terrain en 3D, il élabore des modèles numériques tridimensionnels renseignés à partir des relevés effectués ou par conception assistée par ordinateur à partir de documents projets.

Il est capable d'établir les documents techniques 2D et 3D rendant compte d'un état des lieux avant ou après un projet et de participer aux activités de bureau d'études relatives aux projets d'aménagement de l'espace et de la propriété foncière. Il privilégie les solutions d'aménagement durable. Chargé de missions par son employeur, il est souvent un responsable d'équipe autonome dans la mise en œuvre des stratégies et des moyens adaptés à la collecte des données de terrain et à leur traitement informatique en trois dimensions.

Contenu de la formation

Domaine Général

- Français – Histoire Géographie
- Mathématiques – Sciences Physiques
- Langues Vivantes : Anglais
- Education artistique
- EPS

Domaine Professionnel

- Topographie
- Domaines d'interventions
- Droit professionnel

Poursuite d'études

Licence pro cartographie, topographie et systèmes d'information géographique

Diplôme d'ingénieur

Infos pratiques

Pré-requis

Après un Bac

Conditions d'accès à la formation

- Avoir entre 15 et 29 ans révolus
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur
- Être en possession d'une carte d'identité ou d'un titre de séjour autorisant à travailler
- Toutes nos formations sont accessibles au public en situation de handicap
- Possibilité d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence. (Nous consulter)

Délais d'accès, durée et modalité de formation

- Délais d'accès : intégration en formation dès la signature d'un contrat d'apprentissage
- Durée : 2 ans avec possibilité d'adaptation de la durée du contrat
- Modalités de formation : Alternance entre cours et formation en entreprise

Tarifs et financements

Prise en charge de la formation par :

- Les opérateurs de compétence (OPCO)
- CNFPT
- Employeurs publics

Méthodes mobilisées

Présentiel

Modalités d'évaluation

Contrôle en cours de Formation (CCF)